



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2326

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan d'éducation au développement durable - Actions et mise en valeur des politiques communautaires - Attribution d'une subvention à l'association Robins des villes pour son programme d'actions 2011**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur Justet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéremian), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2326**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan d'éducation au développement durable - Actions et mise en valeur des politiques communautaires - Attribution d'une subvention à l'association Robins des villes pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a voté, le 17 mai 2005, un Agenda 21 dans lequel figure un chapitre intitulé *Concerter, communiquer, éduquer au développement durable*. Ce document a, par ailleurs, été actualisé et approuvé par le conseil de Communauté du 12 novembre 2007.

Le 10 juillet 2006, le conseil de Communauté a approuvé le Plan d'éducation au développement durable (fiche action n° 74 de l'Agenda 21 2007-2009) et l'a reconduit pour ce mandat.

Ce Plan d'éducation au développement durable donne les ambitions de la Communauté urbaine de Lyon en la matière. Il est constitué de 4 axes de progrès pour les services communautaires et de 15 fiches thématiques proposant des pistes d'actions que les associations peuvent promouvoir dans le cadre de leurs projets. De plus, il fixe les modalités de partenariat avec les associations et les autres acteurs.

En 2010, l'association Robins des villes a été subventionnée par la Communauté urbaine dans le domaine du développement urbain et dans le domaine du volet éducation liées à la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Lyon (fiches actions respectivement 1 et 8 du Plan d'éducation au développement durable) pour un montant de 42 340 €.

La présente délibération s'inscrit donc dans la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'éducation au développement durable et de ses fiches action n° 1, 4 et 8. L'association Robins des villes va réaliser des actions pédagogiques :

- *dans le domaine du développement urbain* (fiche action n° 1 du Plan d'éducation au développement durable), pour un montant de 34 820 €,

- *dans le domaine de l'eau et des fleuves* (fiche action n° 4 du plan d'éducation au développement durable) pour un montant de 10 000 €,

- *dans le domaine du volet éducation liées à la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Lyon* (fiches action n° 1 et 8 du Plan d'éducation au développement durable) pour un montant de 7 350 €.

Une convention sera passée entre la Communauté urbaine et l'association Robins des villes, donnant lieu à un suivi et à une évaluation par la Communauté urbaine. La convention comprend trois annexes (annexe n° 1 : programme d'activités de l'association, annexe n° 2 : modalités de réalisations des animations, annexe n° 3 : méthode de rendu et des bilans du programme d'activités).

Le budget prévisionnel 2011 de l'association Robins des villes est le suivant :

Dépenses	Total	Recettes	Total
Achats	6 000	Ventes	318 780
eau, électricité, gaz		ventes de produits finis	21 000
fournitures administratives	2 500	ventes de prestations de services	297 780
fournitures d'entretien et petit équipement	3 500		
Services extérieurs	125 740		
loyers et charges locatives	8 000		
entretien et réparations	1 800		
primes d'assurances	1 000	Subventions	120 670
documentation générale et technique	900	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	52 170
sous-traitance générale	114 040	<i>Conseil général du Rhône</i>	5 000
Autres services extérieurs	42 818	<i>Conseil régional :</i>	
honoraires	7 010	. Provence, Alpes, Côte d'Azur (PACA)	13 500
publicité, relations publiques	2 600	. Rhône-Alpes	29 000
déplacements	16 000	<i>Etat</i>	
missions, réceptions	2 800	. Voies navigables de France (VNF)	3 000
formation externe	1 500	. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	18 000
frais postaux, téléphone	4 000		
		Autres produits de gestion courante	9 500
cotisations	400	cotisations	500
frais bancaires	600	transfert de charges :	
impôts et taxes sur rémunération	7 908	- Agence de services et de paiement	8 000
Charges de personnel :	235 292	- Autres	1 000
rémunération du personnel	162 919		
stagiaires	11 467		
charges sociales du personnel	60 906		
Autres charges gestion courante	39 100		
charges financières	1 900		
fonds dédiés	35 700		
dotation aux amortissements/provisions	1 500		
Total dépenses	448 950	Total recettes	448 950

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - les actions et mises en valeur des politiques communautaires concernant le plan d'éducation au développement durable effectuées par l'association Robin des villes pour l'année 2011,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 170 € au profit de l'association Robin des villes,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Robin des villes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction n° 830 - opération n° 2144.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.